



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 mai 2021

Les ESAT : le droit au travail pour tous

Pourquoi nous avons la conviction que le travail en ESAT est vital et inclusif pour les personnes en situation de handicap les plus éloignées de l'emploi

ADAPTEA, ANDICAT, l'APAJH, APF France Handicap, la FEHAP, le GEPSO, le réseau GESAT, l'Unapei, l'UNIOSS ont réalisé deux supports de communication destinés à montrer la pertinence du modèle social et économique des ESAT.

En 2019, alors que l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) et l'Inspection Générale des Finances (IGF) avaient été missionnées par quatre ministères pour étudier la pertinence et l'utilité des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)¹, un collectif de structures et d'organisations représentatives du secteur du travail protégé s'est constitué pour leur apporter quelques éléments de réflexions.

Le rapport de cette mission, rendu publique en novembre 2019, affirme la place essentielle des ESAT dans la société inclusive, notamment en raison de leur rôle de « *bouclier social contre la grande pauvreté et d'espace de resocialisation de publics en voie de désaffiliation sociale* ». Le rapport fait également état de 37 propositions pour améliorer le modèle de ces structures.

Ainsi, le 11 janvier dernier, le Secrétariat d'Etat aux Personnes Handicapées faisait part aux acteurs du secteur du travail protégé de sa volonté d'entamer une concertation relative à la transformation de l'offre des ESAT, en partant pour partie des éléments du rapport précédemment mentionné. Cinq groupes de travail ont été constitués pour entamer des réflexions et faire des propositions quant aux évolutions possibles du modèle des ESAT.

Bien que favorables à des évolutions mesurées et positives pour les personnes accompagnées en ESAT, notre collectif, avec le concours technique de KPMG, souhaite réaffirmer publiquement les valeurs et les principes des ESAT ainsi que la pertinence de leur modèle économique et social.

En effet, les 1500 ESAT français proposent à leur 120 000 bénéficiaires un lien social soutenu, des activités professionnelles diversifiées et personnalisées, des formations professionnalisantes et des soutiens divers et favorisent le bien-être. L'ensemble de ces

¹ Les établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) sont des établissements médico-sociaux qui relèvent, pour l'essentiel, des dispositions figurant dans le code de l'action sociale et des familles. Ils offrent aux personnes handicapées des activités diverses à caractère professionnel et un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.

actions et principes participent à l'inclusion sociale et professionnelle des publics accueillis en ESAT. Près de 500 000 hommes et femmes en situation de handicap sont aujourd'hui au chômage. Tous ne trouveront pas leur place dans le milieu ordinaire de travail mais certains trouveront un accompagnement professionnel adapté dans nos ESAT.

Aussi, aujourd'hui, nous souhaitons apporter notre contribution à cette réflexion nationale par la communication qui suit et convaincre de la pertinence de ce modèle social et économique qu'est l'ESAT, particulièrement pour les publics les plus éloignés de l'emploi.



► [Visionner la vidéo](#)

► [Lire l'infographie](#)

Contacts presse des organisations membres du Collectif :

Andicat : Pierre-Yves LE PHILIPPE – 06 86 96 09 01 – pylephilippe@gmail.com

APAJH : Nolwenn JAMONT – 06 74 92 38 98 - n.jamont@apajh.asso.fr

APF France Handicap : Laetitia GUENEZAN - 06.30.33.50.75 - laetitia.guenezan@apf.asso.fr

FEHAP : Maryse DE WEVER – 06 77 20 93 81 – Maryse.DeWever@fehap.fr

GEPSO : Jeanne CORNAILLE – 06 98 95 07 43 - jeanne.cornaille@gepso.com

Réseau GESAT : Eva PERRET - 07 61 65 54 05 - eva.perret@reseau-gesat.com

Réseau ADAPTEA : Jean-Marc PHOMMAVONG - 06 80 85 29 83 - jmphommavong@handy-up.org

Unapei: Elodie AUDONNET – 06 21 63 36 07 – e.audonnet@unapei.org

UNIOPSS : Valérie MERCADAL – 01 53 36 35 06 - vmercadal@uniopss.asso.fr

Contact presse du collectif :

Gilles GROSPERRIN – 06 08 09 15 42 – gilles.grosperin@etapes.org